



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 15 décembre 1997

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 25 Novembre 1997

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 16 Décembre 1997

**Augmentation du capital social de la SEMIE - participation de la Ville de
Niort**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Claude VITELLINI, M. Michel RIVALLIN, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Christian RIBBE donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.
M. Patrick ARNAUD donne pouvoir à M. Claude PAGES.
Mme Patricia LUCAS donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Christiane FASILLEAU donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.
M. Jean PILLET donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.
M. Frédéric ROUILLE donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.
M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Pierre GUERIT.

Excusés :

Conseillers :

Mme Christiane ROUSSELLE

DELIBERATION D97450

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 décembre 1997

Finances Ressources Financières

**Augmentation du capital social de la SEMIE - participation de la
Ville de Niort**

Monsieur Claude PAGES, Premier Adjoint, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire,

Après examen par la Commission Générale,

Je vous rappelle que dans sa séance du 10 octobre 1997 le Conseil Municipal a décidé de transférer la participation de la Ville de NIORT, d'un montant de 2.430.000 F, du capital de la SEM d'Aménagement du Technopole de Noron Venise verte (SEMAT) vers celui de la SEM Immobilière de la Ville de NIORT (SEMIE) en y ajoutant l'éventuel produit résultant de la liquidation de la SEMAT, ceci avant d'avoir reçu le versement de la SEMAT.

Aujourd'hui, le montant prévisionnel de la liquidation a été calculé. La part revenant à la Ville s'élève à 114.178,56F.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- décider que le montant de la participation de la Ville de NIORT à l'augmentation du capital de la SEMI, à préfinancer en attendant de la SEMAT le versement qui interviendra au terme de sa liquidation est de :

2.230.000 F + 114.032 F = 2.344.032 F. Il correspond à l'achat de 10.852 actions nouvelles.

(M. Bernard BELLEC, Président de la SEMIE, n'ayant participé ni au débat, ni au vote)

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	1

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC

Claude PAGES

[Ordre du jour](#)